

DECRET N°2017-034 du 25 janvier 2017 portant nomination du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi organique n°2010-05 du 3 septembre 2010 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République en Conseil des Ministres ;
- Vu** la loi n°2014-14 du 09 juillet 2014 relative aux Communications électroniques et à la Poste en République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-420 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication ;

- Vu** le décret n°2014-599 du 09 octobre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin ;
- Vu** le compte rendu de l'élection du Président et de la Vice-Présidente au sein du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du 24 janvier 2017 ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 janvier 2017,

D E C R E T E :

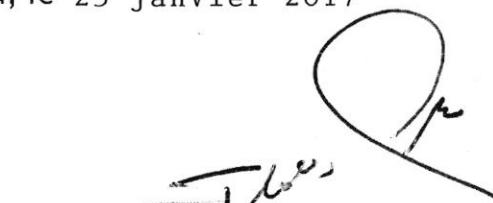
Article 1^{er} : Les membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste dont les noms suivent sont nommés aux postes ci-après :

- **Monsieur Flavien BACHABI** : Président du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- **Madame Carelle TOHO ACCLASSATO** : Vice-Présidente du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 janvier 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



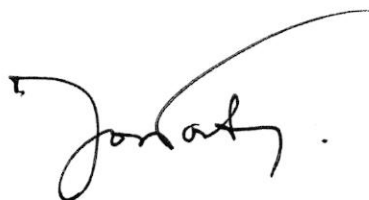
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des
Finances, par intérim,



José TONATO

Le Ministre de l'Economie Numérique
et de la Communication,



Rafiatou MONROU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESGPR : 2 ; MEF : 2 ; MENC : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ; SGG : 4 ;
INTERESSES : 2 ; JORB : 1.